

France

>> Environnement

>> L'AUTEUR

Maud LAFON*Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire*

Tempête Xynthia : une incidence aussi sur la faune sauvage

Comme la faune domestique, la faune sauvage a subi le passage de la tempête le dernier week end de février. Notre confrère Guy Joncour, responsable du Centre de soins pour la faune sauvage de Bretagne et président de la section faune sauvage de la commission Environnement de la SNGTV*, expose les conséquences de cette catastrophe climatique pour cette population animale.

■ **La Dépêche Vétérinaire : La faune sauvage a-t-elle été touchée par la tempête qui a balayé l'Ouest de la France ?**

Guy Joncour : Les espèces sauvages – et domestiques – sont étroitement tributaires du maintien de leur « gîte » (lieux de reproduction, gagnage et repos) et/ou de leur « couvert » (la biomasse alimentaire disponible). Tout événement « contraire » influant sur ces conditions minimales peut, naturel ou non, influencer durablement sur la survie des individus et le maintien d'une espèce.

D.V. : Quelles sont les principales conséquences pour cette population animale ?

G.J. : Bien entendu, les inconvénients subis ou à venir pour la faune sauvage concernée, s'il se révèle extrêmement difficile d'estimer les pertes en terme de populations sauvages, par rapport aux animaux de rente, ne sont rien face aux 53 morts à déplorer suite aux inondations de la semaine dernière.

Il semble évident – nous ne sommes pas en période de reproduction des oiseaux aquatiques nichant au sol – que l'avifaune sédentaire et de passage a bien supporté cette marée d'équinoxe. Des espèces cavernicoles comme les loutres ou les visons d'Europe qui se maintiennent dans ces milieux humides littoraux riches en biomasse dulçaquacole à saumâtre, ne risquent pas grand chose en cette période. Quelques oiseaux pélagiques exclusifs de l'Arctique,

comme des alcidés – le mergule nain des Féroé est un spécialiste du laisser-porter par ces vents inhabituels – viendront inmanquablement à être observés par des ornithologues en des lieux aussi incongrus pour l'espèce que tel ou tel étang de l'Ain ou en Brenne. Quelques migrateurs seront aussi un temps désorganisés.

Les déplacements par force majeure de populations comme les rongeurs aquatiques invasifs et introduits par l'Homme (justement, ce secteur est le creuset de ces espèces colonisatrices) ou non, comme le rat musqué, ou le ragondin sont susceptibles de voir apparaître des émergences sanitaires : cesont parfois des réservoirs des leptospiroses.

Les noyades de petits rongeurs amphibiens comme le campagnol, au statut déjà précaire, ou plus communs mais aussi de lagomorphes et le petit gibier peuvent laisser craindre, avec le redoux proche, de possibles émergences de botulisme (sinon de charbon bactérien par remodelage des profils telluriques). Ces cadavres de noyés, et ceci représente une biomasse importante et sous-estimée à l'hectare de pré, restent encastrés au terrier, en anaérobiose.

Il faut ici aussi tempérer, et, nous allons le voir, parfois malheureusement : les surfaces fourragères risquent de souffrir de la salinité accrue des sols et des eaux stagnantes. La biomasse végétale disponible dans cette zone littorale « vive en élevage d'animaux de rente » peut venir à manquer aux animaux, qu'ils soient sauvages ou domestiques**... Et donc, aux Hommes, évidemment. ■

*SNGTV : Société nationale des groupements techniques vétérinaires.

** On connaissait déjà ce phénomène de remontée d'eau salée vers l'intérieur des terres et vers le marais poitevin. Catastrophe annoncée, phénomène chronique et inexorable rendant la vie précaire des sols devenus incultes et stériles. Et de toutes les espèces qui en dépendent, l'agriculteur aussi. Ce phénomène osmotique est directement lié aux excès d'exploitation des nappes d'eaux souterraines pour l'arrosage du maïs et du tournesol, en plaie de Niort...